

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 22 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mars à dix-huit heures, à la salle des fêtes d'Archignat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 15 mars 2023

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 22

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., VERMEZ N., MORANNE L., DUMONTET B., DUCHIER C., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), TABOURET V. (pouvoir à P. AVELINE), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT), DUNEAUD JL, JACQUOT C. (pouvoir à E. PETIT),

Anim'canton

Le Président indique qu'il a été saisi d'une demande de subvention au titre du programme Anim'canton par l'association des Enfants de la Toque qui organise un festival de musique les 3 et 4 juin 2023 à l'occasion de leur 140^{ème} anniversaire.

La commission en charge du programme Anim'canton a examiné la recevabilité de cette demande et propose de leur allouer une subvention de 1 000 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu et considérant l'intérêt intercommunautaire de cette manifestation, décide à l'unanimité :

- ✓ d'accorder une subvention de 1 000 € à l'association Les Enfants de la Toque pour son festival des 3 et 4 juin 2023,
- ✓ de donner tous pouvoirs au Président pour la mise en place de cette décision.

Pour copie conforme,
Huriel, le 27 mars 2023
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

